2. PROJET

Un réseau et des espaces piétons: pourquoi? pour qui? sur quel territoire?

La promotion de la marche à pied est un défi majeur des localités d'aujourd'hui, dans le but d'améliorer le cadre de vie des populations et de diminuer la part modale des véhicules motorisés, induisant du même coup une réduction de la pollution urbaine. En effet, dans toute démarche intermodale, la priorité accordée aux piétons est la solution la plus simple et la plus efficace pour rendre l'espace urbain plus convivial et plus sain.

Pourtant, un constat s'impose: lorsque l'on mentionne la **politique urbaine des déplacements**, c'est d'abord les **problèmes de circulation et de stationnement** qui viennent à l'esprit (comment limiter le transit ? quels itinéraires protéger ou dédier au trafic ? comment régler l'accessibilité d'une centralité ou d'un pôle important ?...).
La **gestion des transports publics** intervient le plus souvent au deuxième plan (quels besoins en transports collectifs ? quelles lignes pour y répondre ? quelle offre minimale pour assurer un transfert modal ? quels tarifs peuvent être dissuasifs ?...).
Enfin, depuis quelques années, le **vélo est redevenu à la mode**; il est de bon ton d'intégrer un réseau cyclable dans les réflexions ayant trait à la mobilité.

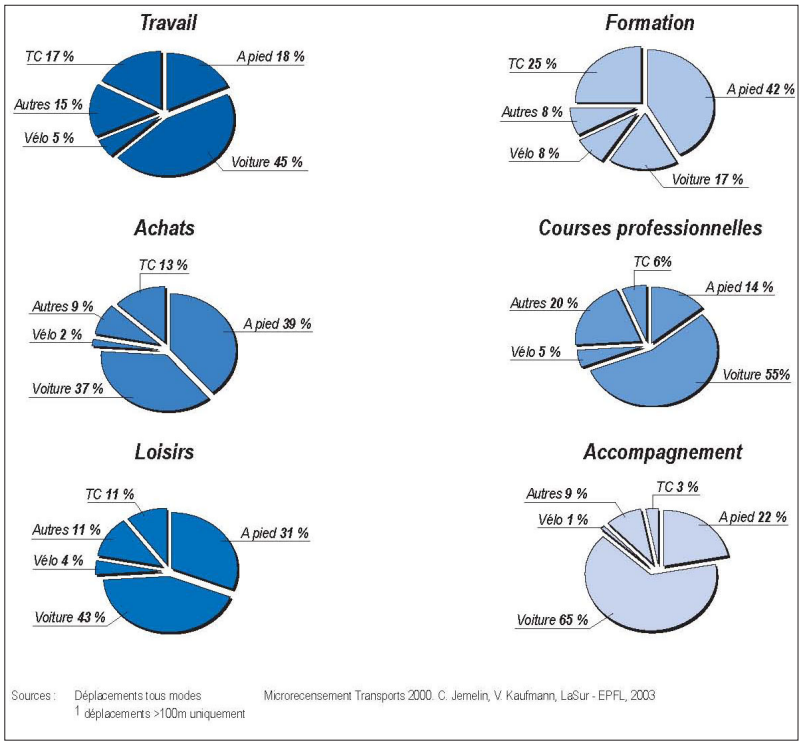

Moyen de transport selon le motif de déplacement (Genève 2000)

Mais le piéton ?

Le piéton est en général oublié ou traîté «au cas par cas», quand surgit une difficulté. **Le plan directeur des chemins pour piétons cherche précisément à éviter cette façon de faire**. En prenant en compte les enjeux relatifs aux piétons, il est possible d'élaborer une politique des déplacements globale, respectueuse des principes de développement durable, car de nombreux aspects liés à la sécurité (vulnérabilité des usagers), aux comportements en matière d'achat, à l'intermodalité, à la santé, à l'environnement et à la qualité de vie se dissimulent sous la problématique piétonne.

Pendant des années le territoire a été façonné pour la voiture et la vitesse. Les espaces publics sont devenus essentiellement des lieux de transit ou de passage, dans lesquels il n'est souvent même plus possible de s'arrêter. En ce sens, ils ont perdu leurs qualités d'accueil et de sociabilité. Comment leurs redonner une dimension humaine, si ce n'est en plaçant le piéton au centre de la réflexion ? Le but du plan directeur des chemins pour piétons consiste précisément à analyser le territoire sous l'angle du piéton, afin de rendre à la marche ses lettres de noblesses.

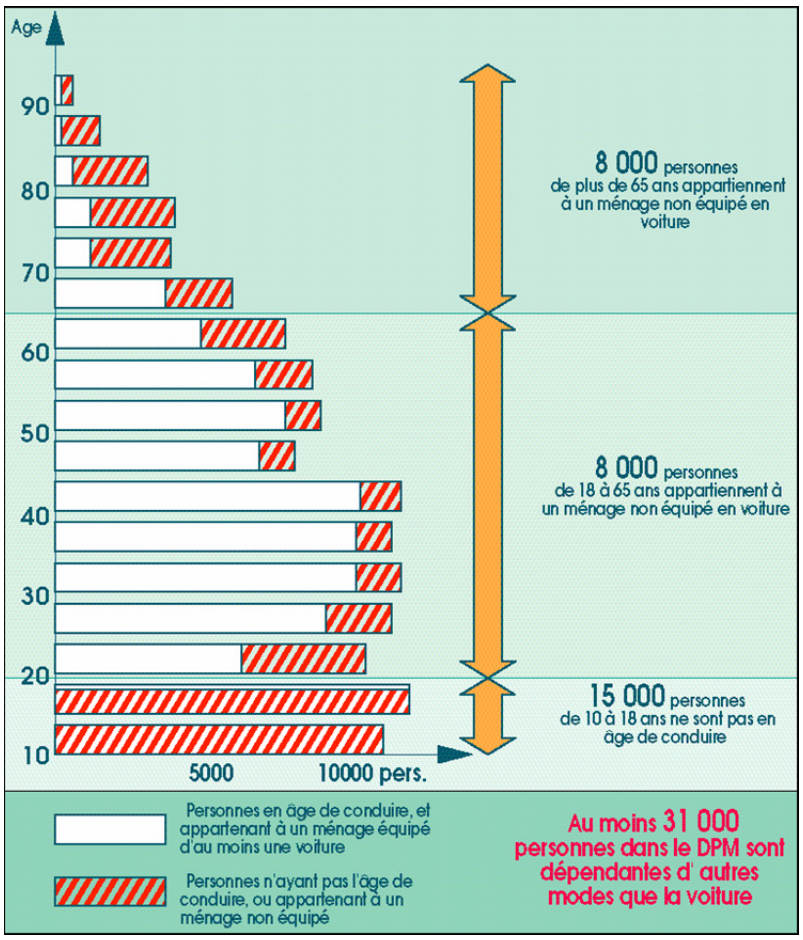

Enjeux de la mobilité piétonne pour les catégories cibles sans voiture (source: PDU de Montbéliard)